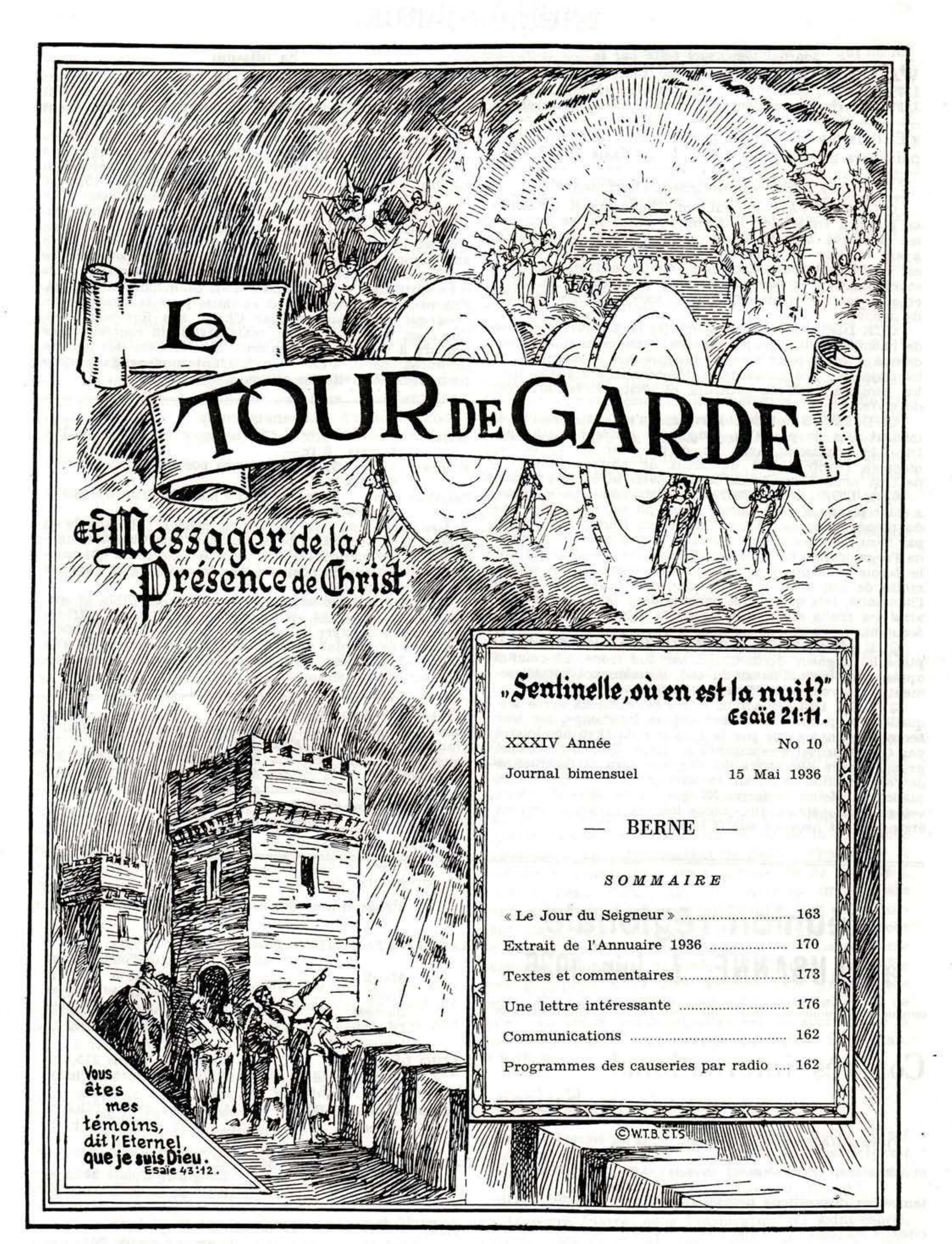


XXXIV Année — No 10

Journal bimensuel — 15 Mai 1936

— BERNE —

SOMMAIRE

La TOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn (N. Y., U. S. A.)
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et leur paix sera grande » (Esaïe 54: 13; D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que les hommes de bonne volonté qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.—	
Belgique:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la « Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
6436 Printed in Switzerland

Réunion régionale à LAUSANNE, 7 Juin 1936

Congrès international en Suisse

Frère *Rutherford* sera présent. Tous les frères et sœurs et amis sont cordialement invités; que tous prennent à temps les dispositions nécessaires, afin de pouvoir participer à ce congrès d'importance particulière. Les informations détaillées seront données plus tard.

Programmes des causeries par Radio

RADIO NATAN-VITUS, Poste de l'Ile-de-France.
Longueur d'onde 222 m.
Mardi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Jeudi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Samedi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Dimanche .... 12 h. 00 à 12 h. 30

RADIO LYON Longueur d'onde 215,4 m
Samedi .... 18 h. 50 à 19 h. 00

RADIO NORMANDIE Longueur d'onde 269,5 m
Mercredi .... 19 h. 50 à 20 h. 00

RADIO JUAN-LES-PINS (Côte d'Azur).
Longueur d'onde 240,2 m
Samedi .... 20 h. 00 à 20 h. 10

WALLONIA-BONNE ESPÉRANCE (Belgique).
Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 7 h. 00 à 7 h. 15

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIVme Anné — 15 Mai 1936 — No 10

« Le Jour du Seigneur »

(1ière partie)

« Car vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit » (1 Thess. 5: 2).

LE JOUR de l'Eternel ou le « jour du Seigneur » ce n'est pas le dimanche ou un autre jour de 24 heures, comme essaie de le faire croire aux gens le clergé. Il s'agit de l'espace de temps qui commença lorsque Jéhovah envoya son Fils comme Roi de la terre, pour chasser Satan et régner sur toute la création. Le jour de Jéhovah commença en automne de l'année 1914 et il n'a pas encore cessé. Le commencement de cet espace de temps est également désigné par les paroles suivantes: « Nous te rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui es, et qui étais, de ce que tu as saisi ta grande puissance et pris possession de ton règne! » (Apoc. 11: 17). Le prophète décrit ce même espace de temps comme suit: « L'Eternel étendra de Sion le sceptre de ta puissance: Domine au milieu de tes ennemis! Ton peuple est plein d'ardeur, quand tu rassembles ton armée; avec des ornements sacrés, du sein de l'aurore ta jeunesse vient à toi comme une rosée » (Ps. 110: 2, 3).

2 Le « jour du Seigneur » désigne le commencement des malheurs qui fondent sur l'organisation de Satan, car c'est en ce temps-là que Jéhovah interrompt, par la main de Christ Jésus, le long gouvernement de Satan. Pendant cet espace de temps un puissant témoignage doit être rendu pour le nom de l'Eternel, et ce dans le monde entier; c'est ce qu'indiquent les paroles suivantes du prophète Esaïe: « En ce même temps, il y aura un autel à l'Eternel au milieu du pays d'Egypte, et sur la frontière un monument à l'Eternel. Ce sera pour l'Eternel des armées un signe et un témoignage dans le pays d'Egypte [dans le monde]; ils crieront à l'Eternel à cause des oppresseurs, et il leur enverra un sauveur et un défenseur pour les délivrer » (Es. 19: 19, 20).

3 En ce temps-là, Dieu demandera des comptes à toutes les nations parce qu'elles servent Satan, et il leur dit: « Gémissez, car le jour de l'Eternel est proche: Il vient comme un ravage du Tout-Puissant. Voici, le jour de l'Eternel arrive, jour cruel, jour de colère et d'ardente fureur, qui réduira la terre en solitude et en exterminera les pécheurs. C'est pourquoi j'ébranlerai les cieux, et la terre sera secouée sur sa base, par la colère de l'Eternel des armées, au jour de son ardente fureur » (Es. 13: 6, 9, 13).

4 Alors que l'organisation de Satan se trouvera dans une grande détresse, le « reste » de l'organisation terrestre de Dieu chantera: « En ce jour, on chantera ce cantique dans le pays de Juda: Nous avons une ville forte; il nous donne le salut pour murailles et pour rempart. Ouvrez les portes, laissez entrer la nation juste et fidèle » (Es. 26: 1, 2). « En ce jour, l'Eternel des armées sera une couronne éclatante et une parure magnifique pour le reste de son peuple, un esprit de justice pour celui qui est assis au siège de la justice, et une force pour ceux qui repoussent l'ennemi jusqu'à ses portes » (Es. 28: 5, 6).

5 Tandis que les témoins de Jéhovah chantent ce cantique, de grandes mulitudes se détacheront de l'organisation de Satan pour chercher l'Eternel. « En ce jour-là, les sourds entendront les paroles du livre; et, délivrés de l'obscurité et des ténèbres, les yeux des aveugles verront. Les malheureux se réjouiront de plus en plus en l'Eternel, et les pauvres feront du Saint d'Israël le sujet de leur allégresse » (Es. 29: 18, 19). Le jour de l'Eternel est un grand jour, un jour de choses merveilleuses, et bienheureux est l'homme qui, ce jour-là, se trouve entièrement du côté de Jéhovah.

« Le jour du Seigneur »

6 Il existe une différence de signification entre le « jour de l'Eternel » et le « jour du Seigneur »; cette dernière expression est employée dans la première épître aux Thessaloniciens, chapitre 5, verset 2. Le jour de l'Eternel commença quand il envoya son Fils pour régner au milieu de ses ennemis. En ce temps-là Christ Jésus, la pierre précieuse, n'avait pas encore été entièrement posée en Sion; mais il le fut en 1918, quand il vint dans le temple pour juger (Es. 28: 16). Le fait de placer cette pierre précieuse désigne le commencement du « jour » dont a parlé l'apôtre dans sa première épître aux Thessaloniciens, chapitre 5. Ses paroles: « Car vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit », sont une déclaration expresse qui prouve que c'est là le temps où le fidèle « reste » doit parvenir à une connaissance précise de la vérité (1 Tim. 2: 4). Les Ecritures disent qu'en ce temps « vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne » (1 Jean 2: 27). C'est le temps où Jéhovah et le Seigneur Jésus-Christ enseignent les fidèles (Es. 30: 20), « ou... Dieu

jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes» (Rom. 2:16), où Christ Jésus, le grand juge, vient dans le temple pour juger. Les textes suivants se rapportent évidemment au même temps, c'est-à-dire où le Seigneur Jésus apparaît dans le temple et commence à juger: «Dans l'attente où vous êtes de la manifestation de notre Seigneur Jésus-Christ. Il vous affermira aussi jusqu'à la fin, pour que vous soyez irréprochables au jour de notre Seigneur Jésus-Christ» (1 Cor. 1:7, 8). Cet état irréprochable ne pouvait exister avant la venue du Seigneur Jésus dans le temple, lorsqu'il rassembla auprès de lui les fidèles et les couvrit du manteau de la justice (Es. 61:10; vers. syn.).

7 «Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Jésus-Christ» (Phil. 1:6). «Pour ce qui concerne l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ et notre réunion avec lui, nous vous prions, frères, de ne pas vous laisser facilement ébranler dans votre bon sens, et de ne pas vous laisser troubler, soit par quelque inspiration, soit par quelque parole, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de nous, come si le jour du Seigneur était déjà là» (2 Thess. 2:1, 2). Ce jour spécial commença en 1918, et le jugement commença alors par la maison de Dieu (1 Pierre 4:17). A partir de ce temps la droiture est devenue une règle et la justice un niveau, en ce qui concerne les choses humaines, y compris l'organisation visible du diable (Es. 28:17).

8 C'est Jéhovah qui éleva Christ Jésus sur le trône en 1914 et qui l'envoya pour régner (Ps. 2:6; 110:1, 2). C'est ce qui désigne le commencement du «jour de l'Eternel». Au cours de ce jour, c'est-à-dire trois ans et demi après son début, commença «le jour du Seigneur Jésus-Christ», quand il vint pour juger et pour exécuter la justice. Tout cet espace de temps est cependant aussi le jour de l'Eternel, car Christ Jésus n'accomplit que les desseins de Jéhovah; «le jour du Seigneur» (Jésus-Christ), dont écrit l'apôtre, se rapporte au temps où Christ Jésus commence son œuvre qui se rapporte au jugement de la terre. L'image donnée dans l'Apocalypse révèle les faits suivants: Lorsqu'en 1914 l'épouse de Jéhovah (son organisation) fut enceinte et sur le point d'accoucher (du royaume), le diable était prêt à dévorer le «fils» (le royaume nouveau-né). C'est ensuite qu'une guerre éclata dans les cieux, guerre qui finit par la défaite de Satan et sa chute sur la terre. Le jugement n'avait pas encore commencé; mais Christ Jésus vint alors dans le temple de Dieu pour juger, et c'est alors que commença le «jour du Seigneur». C'est de cette dernière époque que parle l'apôtre dans sa première épître aux Thessaloniciens, chapitre 5, verset 2. Prière de bien vouloir retenir cette différence, car dans l'exposé qui va suivre, la période commencée en 1914 sera désignée par le «jour de l'Eternel» et celle qui commença en 1918 par «le jour du Seigneur».

Consolation

9 L'une des intentions de l'apôtre en écrivant à ses frères était de les consoler et de leur dire comment il leur serait possible de se consoler l'un l'autre. Dans sa première épître aux Thessaloniciens, chapitre 4, il parle, en détail, de la venue du Seigneur Jésus du ciel et de la résurrection de ceux qui étaient morts en Christ, ainsi que du rassemblement — auprès du Seigneur — de ceux qui sont encore en vie et se sont révélés fidèles. Il dit que ces derniers seraient par conséquent toujours auprès du Seigneur. Il donna cet éclaircissement à ses frères, en vue de les consoler et leur donner l'assurance que Dieu ressusciterait ceux qui étaient morts dans la foi, lors de la venue du Seigneur Jésus-Christ. Il ne les console cependant pas uniquement avec cette déclaration, mais encore avec les paroles suivantes écrites dans le cinquième chapitre de la première épître aux Thessaloniciens, à propos «des temps et des moments»; c'est ce qui ressort du verset onze: «C'est pourquoi exhortez vous réciproquement, et édifiez-vous les uns les autres, comme en réalité vous le faites.» La dernière partie du chapitre quatre et la première partie du cinquième chapitre offrent la consolation, car l'attention y est attirée sur les choses qui se produiraient lors de la venue du jour du Seigneur Jésus-Christ. Le retour de Jésus-Christ et la résurrection des morts n'étaient pas seulement une grande consolation, mais il était également nécessaire que l'apôtre en informât ses frères, afin qu'ils eussent la foi. Il n'en va pas de même cependant des «temps et des moments». L'apôtre termine le quatrième chapitre par des paroles de consolation et d'exhortation et reprend aussitôt après avec ces mots: «Mais pour ce qui est...» (voir version de Darby) La conjonction «mais» établit la liaison entre la suite et le texte qui précède immédiatement. Il n'était pas indiqué ou nécessaire de s'attarder à des détails sur les temps et les moments.

Les Temps

10 Le texte dit: «Pour ce qui est des temps et des moments». L'emploi de l'article défini «des» indique qu'il ne s'agit pas de temps généraux et chronologiques, mais que sont examinés ici des «temps» particuliers et bien déterminés, c'est-à-dire les choses qui doivent précéder et suivre les événements que l'apôtre vient de décrire. L'apôtre n'exhorte pas ici à l'étude de la chronologie, à laquelle beaucoup de personnes ont consacré, en vain, beaucoup d'heures précieuses, dont elles auraient pu faire un meilleur emploi. Nul ne peut établir des dates et prédire ce qui se produira tel jour fixé d'avance. Les «signes» sur lesquels l'Eternel attire notre attention sont beaucoup plus décisifs que les dates que les hommes n'établissent qu'au jugé. L'apôtre Paul se réfère évidemment à la même époque que Jude, qui disait: «Mais vous, bien-aimés, souvenez-vous des choses annoncées d'avance par les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ. Ils vous disaient qu'au

dernier temps il y aurait des moqueurs, marchant selon leurs convoitises impies » (Jude 17, 18).

11 Tous les « temps » mentionnés par Jéhovah sont des périodes indéterminées pour les créatures humaines. Mais lorsqu'un fait prophétisé survient, nous pouvons constater l'accomplissement de la prophétie. L'espace de temps apparemment indéterminé, pendant lequel le mystère de Dieu était demeuré inexpliqué, devait, ainsi qu'il était prévu, prendre fin « aux jours de la voix du septième ange, quand il sonnerait de la trompette » (Apoc. 10: 6, 7).

12 L'apôtre ne mentionne pas seulement des « temps » mais aussi des « moments ». Le mot grec « chronos » indique la durée ou l'espace de temps; le mot grec « kairos » (dont le pluriel est traduit ici par « moments ») signifie « temps déterminé », « bon moment » ou « occasion », c'est-à-dire « un certain temps ou une saison déterminée ». Ces « moments » ont leurs signes, c'est-à-dire les « signes des temps » (Matth. 16: 3). Lorsqu'est venu ce temps, les chrétiens peuvent juger certaines choses, comme il est écrit: « C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps » (1 Cor. 4: 5). Lorsque les temps sont accomplis, l'administration de toutes choses, c'est-à-dire « de la plénitude des temps » doit être confiée à Christ Jésus (Eph. 1: 10; version de Darby). Le même mot (grec: « kairos ») que dans le texte suivant est employé ici: « Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu » (1 Pierre 4: 17). C'est le moment où le Seigneur Jésus vient dans le temple de Jéhovah pour juger.

13 Quand commencent les « temps et les moments »? Evidemment lors de la venue de Christ Jésus du ciel, après l'expulsion de Satan, et lorsque Christ Jésus vient dans le temple pour juger aussi les fidèles morts (Apoc. 11: 18). Dans la première épître aux Thessaloniciens, chapitre 4, verset 13, l'apôtre dit à ses frères de ne pas s'affliger comme les autres qui n'ont point d'espérance; s'ils croyaient à la résurrection comme elle leur fut enseignée, ils ne devraient pas être affligés à cause des morts qui moururent fidèles, puisque Dieu avait promis de les ressusciter lors de la venue du Seigneur Jésus-Christ. Les affligés n'étaient apparemment pas attristés parce qu'ils n'auraient pas été enseignés à propos de la résurrection des morts, mais parce que les morts ne seraient pas sur la terre pour pouvoir prendre part à l'œuvre de la réhabilitation du nom de Jéhovah, lorsque Christ Jésus viendrait dans le temple. C'est pourquoi l'apôtre déclare, à propos des morts en Christ, que lors de la venue de Christ Jésus du ciel, les fidèles saints morts seraient premièrement ressuscités et rassemblés auprès de l'Eternel; ensuite seulement le « reste » des fidèles de Dieu serait « enlevé ... à la rencontre du Seigneur dans les airs », c'est-à-dire pour être rassemblé auprès du Seigneur dans le temple; c'est ainsi qu'il serait toujours avec le Seigneur. Cette explication avait dû être une grande consolation pour tous ceux qui avaient une foi absolue. 'Mais pour ce qui est du jour du Seigneur', dit l'apôtre, 'vous n'avez pas besoin, frères, qu'on vous en écrive'. Le mot « frères » se rapporte en réalité au « reste » actuel qui fait partie des élus (Matth. 24: 21, 22). Ces frères, comme l'apôtre Paul, ont été enfantés de l'« épouse » de Dieu (Es. 54: 13; version de Darby). Ils ont été enlevés pour aller à la rencontre du Seigneur dans les airs, c'est-à-dire dans le temple (1 Thess. 4: 17). C'est pourquoi il n'est pas nécessaire que l'apôtre leur écrive pour ce qui est du jour du Seigneur. Et pourquoi? Parce qu'au temps où cette prédiction devait être examinée et comprise par le « reste », c'est-à-dire par les frères de l'apôtre Paul, le Seigneur Jésus-Christ serait dans le temple; et comme ils seraient tous les fils de Dieu, enfantés de son épouse, Sion, ils seraient tous « enseignés de Dieu », c'est-à-dire par l'organe de Christ Jésus, et cet enseignement leur donnerait la compréhension des prophéties de la Bible. La déclaration, « vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive », ne signifie pas que *La Tour de Garde* devrait s'abstenir de publier une explication de ces textes bibliques. *La Tour de Garde* ne doit pas publier l'opinion d'un homme et elle ne le fait pas; mais dirigée et utilisée par le Seigneur, elle apporte au « reste » les éclaircissements qui lui ont été donnés par Jéhovah et par le Seigneur Jésus-Christ, à propos des Ecritures saintes et des faits qui réalisent les prophéties divines. Agissant de la sorte, elle ne contreviendrait en rien aux paroles de l'apôtre. Tous ceux qui sont enseignés de Dieu et de Christ Jésus peuvent reconnaître aisément la vérité, quand elle est portée à leur connaissance.

« Car vous savez bien vous-mêmes »

14 L'apôtre dit au profit du « reste »: « Car vous savez bien vous-mêmes ... ». Cette forme accentuée de la deuxième personne du pluriel, employée ici, indique, que ceux du fidèle « reste » oint, enseignés du Seigneur dans le temple, parviendraient, en son temps, « à la connaissance [exacte] de la vérité » (1 Timothée 2: 4; Diagl., angl.), et que ce serait là le temps où s'accompliraient les paroles suivantes de l'apôtre: « Vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne », puisqu'ils seraient enseignés du Seigneur lui-même (1 Jean 2: 27). L'apôtre dit « vous savez »; cela signifie que parce que le Seigneur ouvre leurs yeux, ceux du « reste », les « frères », voient et comprennent plus clairement les prophéties et les faits nettement visibles à présent, et qui les accomplissent. « Vous savez bien » signifie qu'ils ont activement examiné et acquis la connaissance des prophéties et des faits qui les réalisent. C'est le temps où « plusieurs alors le liront [le livre de Dieu] » et étudieront les prophéties, « et la connaissance augmentera » (Dan. 12: 4).

15 « Vous savez bien » que « le jour du Seigneur » ne commence pas avec le début du jour de l'Eternel, mais avec le début du jour du Seigneur Jésus-Christ. C'est le même temps que celui auquel se réfère l'apôtre, dans sa première épître aux Thessaloniciens, chapitre 4, versets 15 et 16, lorsqu'il dit: « Nous les vivants, restés pour l'avènement du Seigneur » ... et « le Seigneur lui-même, ... à la voix d'un archange ... descendra du ciel », et ensuite 'les vivants, qui seront restés, seront

enlevés à la rencontre du Seigneur dans les airs [c'est-à-dire à l'état du temple, où nul œil humain ne peut percevoir], et ainsi [s'ils demeurent fidèles] ils seront toujours avec le Seigneur.' « Le jour du Seigneur » est exactement le même que celui dont il est question dans la seconde épître de Pierre, chapitre 3, verset 10: « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit ». En outre: « C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Evangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes » (Rom. 2: 16). C'est le même moment à propos duquel l'apôtre écrit encore ce qui suit: « Désormais la couronne de justice m'est réservée; le Seigneur, le juste juge [Jésus-Christ], me la donnera dans ce jour-là » (2 Timothée 4: 8). C'est le jour du Seigneur Jésus-Christ, où il paraît dans le temple et est proclamé comme le gouvernant légitime du monde. Ce temps commença en l'an 1918.

« Comme un voleur »

[16] Comment ce jour devait-il venir? Non pas à la suite d'un plein avertissement donné à tous, mais « le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit ». Le temps et la manière dont les voleurs pénètrent dans la maison d'un autre sont employés ici pour illustrer le temps et la manière dont vint le jour du Seigneur Jésus-Christ. Le jour tout entier ou tout l'espace de temps considéré ici vient comme un voleur. La venue du Seigneur est maintenant un fait accompli; « la ruine soudaine » qui doit survenir au jour du Seigneur, par contre, est encore à venir. Le début du « jour de l'Eternel », c'est-à-dire 1914, ne vint pas comme un voleur. Pourquoi pas? Parce que les publications de la « Tour de Garde » avaient annoncé, déjà en 1880, que l'année 1914 serait la fin du monde de Satan. Depuis lors et jusqu'en 1914 elles soulignèrent constamment l'année 1914 à l'attention de tous ses lecteurs. Des millions de tracts furent publiés et distribués gratuitement. Ils indiquaient tous cette date. Elle fut d'ailleurs tellement portée à la connaissance de tous, qu'elle devint, dans la bouche du clergé et de ses alliés proches, l'objet d'un adage et de la risée. La Hiérarchie catholique romaine ainsi que le clergé protestant et leurs alliés épièrent cette époque et attendirent sa venue pour rendre plus risibles encore ceux qui l'avaient annoncée; et lorsqu'elle vint et que le monde ne fut pas détruit, ils raillèrent encore plus qu'auparavant. Il est donc établi, que la date de 1914, le commencement du jour de l'Eternel, ne vint pas comme un voleur dans la nuit.

[17] Mais comment en va-t-il pour 1918, le commencement du jour du Seigneur Jésus-Christ, quand celui-ci vint dans le temple pour juger? Ce jour vint-il comme un voleur dans la nuit? Certes! Jusqu'à cette heure nul, en dehors de ceux qui sont dévoués à Jéhovah, ne comprend la venue du Seigneur Jésus dans le temple. La version biblique anglaise de *Douay,* de la Hiérarchie catholique romaine, contient les remarques suivantes en guise de commentaire de la première épître aux Thessaloniciens, chapitre 5, versets 1 et 4: « *Pour ce qui est des temps et des moments:* C'est-à-dire pour ce qui est du jour du jugement, de la fin du monde, de la destruction de Jérusalem. Il suffit que l'on sache que le temps est indéterminé et que la mort vient comme un voleur dans la nuit... Il est étonnant que maints hommes font preuve d'une crainte si enfantine quand ils entendent parler du jour du jugement, qu'ils ne peuvent pas penser sans horreur que ce jour peut venir au cours de leur vie. Qu'ils sont faibles! Ne songent-ils donc pas que la mort les surprendra sûrement et qu'elle signifiera pour eux, individus, la fin du monde et le dernier jour? Le monde entier ne sombre-t-il donc pas pour eux, à ce moment? »

[18] Il est bien vrai que « Le Mystère accompli », publié en Juillet 1917 (édition anglaise), mentionnait l'année 1918, mais sans la bonne compréhension et sans la bonne application de cette date. Le temps de la détresse attendu pour l'année 1914 fut décalé de trois ans et demi, ce qui montre que cette époque ne fut pas comprise convenablement (*Le Mystère accompli:* édition anglaise, pages 62, 64, 393, 395, 513). En 1918 beaucoup de personnes furent dans l'expectative du Royaume de Dieu, qui, depuis lors, ont perdu cette situation et font partie, maintenant, de la classe du « méchant serviteur ». Le jour du Seigneur ne vint pas seulement sur eux comme un voleur dans la nuit, mais ils se trouvent toujours encore dans une obscurité totale en ce qui concerne la venue du Seigneur dans le temple, exactement comme Jésus l'avait prédit (Matth. 13: 41, 42). Malgré tous les éclaircissements et la lumière que le Seigneur a donnés maintenant aux fidèles, la classe du « méchant serviteur » repousse ironiquement tout ce qui traite de la présence du Seigneur dans le temple de Dieu, pour juger.

[19] Jésus exhorta ceux qui étaient dans l'expectative du royaume: « Veillez donc, puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra. Sachez-le bien, si le maître de la maison savait à quelle veille de la nuit [des veilles étaient établies la nuit pour annoncer l'heure] le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. C'est pourquoi, vous aussi, tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas... Mais, si c'est un méchant serviteur, qui dise en lui-même: Mon maître tarde à venir, s'il se met à battre ses compagnons, s'il mange et boit avec les ivrognes, le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne connaît pas » (Matth. 24: 42–50).

[20] Le jour du « voleur » commença en 1918. « Les voleurs percent et dérobent » (Matth. 6: 19; Jean 10: 10). « Rappelle-toi donc comment tu as reçu et entendu, et garde, et repens-toi. Si tu ne veilles pas, je viendrai [sur toi] comme un voleur, et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai sur toi » (Apoc. 3: 3). A propos de la bataille décisive, la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant, Jésus a dit: « Voici, je viens comme un voleur. Heureux [dans le temple] celui qui veille, et qui garde ses vêtements [en se faisant connaître comme un

guerrier fidèle et un veilleur du Seigneur], afin qu'il ne marche pas nu [dans le temple] et qu'on ne voie pas sa honte [et qu'on ne le chasse]! » (Apoc. 16:15). Les veilleurs doivent maintenant continuer à veiller avec zèle et attention au développement des desseins de Dieu.

21 Les voleurs viennent dans la nuit, lorsque la plupart des gens dorment et que beaucoup d'autres sont ivres et tellement abasourdis qu'ils ne s'aperçoivent pas de la venue des voleurs. Avant 1918 le clergé « protestant » et la Hiérarchie catholique romaine combattirent les messagers du Royaume de Jéhovah, et ces ennemis ont continué, depuis lors, à s'opposer au Royaume; ils montrent ainsi, qu'en ce qui concerne leurs privilèges de servir le Roi, ils sont ivres ou plongés dans un profond sommeil. La classe des vierges folles est également profondément assoupie, inactive et plongée dans les ténèbres. Avant 1918 toute la «chrétienté» était bestialement ivre, comme des fêtards, et elle est demeurée, depuis lors, dans cet état d'ivresse complète, ivre de la forte boisson de la joie de Satan dans la persécution des témoins de Jéhovah et désireuse de détruire la Société de la « Tour de Garde ». Toute la « chrétienté » était d'ailleurs volontairement dans les ténèbres, et ce jusqu'à ce jour (2 Pierre 3:5). C'est parce qu'ils sont tous dans les ténèbres, que le jour du Seigneur Jésus-Christ est venu sur eux, à l'exemple d'un voleur qui vient inopinément attaquer ceux qui dans la nuit sont assoupis ou ivres.

22 Même la classe du « fidèle serviteur », le « reste », n'aperçut pas la venue du Seigneur dans le temple, au temps de son apparition. Ses membres placèrent toute leur confiance en le Seigneur et l'attendirent; mais le Seigneur ne leur révéla pas, avant 1922, qu'il était venu dans le temple pour juger. Tous ceux qui aiment Dieu doivent maintenant se hâter et se montrer actifs dans son service. L'Eternel a prédit, par son prophète Esaïe, que les fidèles s'éveilleraient à la compréhension de leurs privilèges de le servir (voir chapitre 6, versets 1–8). Lorsque ceux du « reste », représentés par le prophète Esaïe, reconnurent qu'ils avaient été très assoupis et avaient ainsi négligé leurs devoirs, ils en furent vivement attristés et implorèrent l'Eternel, et l'Eternel les exauça, les purifia, leur donna la connaissance de ses vérités et leur ordonna de les publier.

23 Les ténèbres dans lesquelles avaient été plongés, en partie, ceux qui devinrent plus tard les membres du « reste », ont enveloppé toute la «chrétienté», et notamment la classe du «méchant serviteur », et c'est ainsi que le jour du Seigneur Jésus est venu sur eux comme un voleur. Le clergé n'a aucune notion de la venue du Seigneur dans le temple, où Christ Jésus exerce ses jugements. Par la bouche du prophète Dieu dit au sujet des ecclésiastiques: « Ainsi parle l'Eternel sur les prophètes qui égarent mon peuple, qui annoncent la paix si leurs dents ont quelque chose à mordre [l'argent mendié], et qui publient la guerre si on ne leur met rien dans la bouche » (Michée 3:5–7).

'Ils disent'

24 Ecoutons ce que dit l'apôtre à l'Eglise fidèle de Dieu: « Quand les hommes diront: Paix et sûreté! alors une ruine soudaine les surprendra, comme les douleurs de l'enfantement surprennent la femme enceinte, et ils n'échapperont point » (1 Thess. 5:3). Il est certain que le temps doit venir où ils diront: « Paix et sûreté! » Ce ne sont cependant pas les saints qui le diront, car l'apôtre affirme: « Vous savez bien vous-mêmes ». Ce sont ceux qui sont dans les ténèbres qui s'écrieront: « Paix et sûreté! » Dans certaines traductions ce verset commence par « car ». Il n'en va pas de même dans celle précitée, ni dans certaines autres versions. La conjonction « quand » ne se rapporte pas au temps qui précède directement 1918, le commencement du jour de Christ Jésus. Au printemps de l'année 1918 l'ennemi arrêta l'activité du peuple du Seigneur. Le mot « quand » se rapporte à un certain temps après 1918, après la reprise du service actif du peuple de Jéhovah, c'est-à-dire *durant* « le jour » et pas avant. Il s'agit évidemment ici d'un court espace de temps précédant directement la destruction de l'ennemi qui aura lieu pendant « ce jour ». Ceux que l'apôtre désigne par « les hommes », sont appelés « messagers de la paix », c'est-à-dire ils proclament la paix, mais il est certain qu'ils pleureront amèrement (Es. 33:7). Ils se trouvent dans une situation exactement opposée aux « pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie la paix », de celui qui publie le salut et qui entonne des chants d'allégresse (Es. 52:7, 8). Le terme « les hommes » ne peut pas non plus se rapporter aux gens en général; il doit concerner les chefs et ceux qui forment l'opinion publique, les propagandistes, qui sont écoutés des autres, suivis et appuyés par eux. C'est pourquoi « les hommes » doivent se rapporter au clergé et aux grands de leurs troupeaux.

25 « Le jour de Christ Jésus » est l'espace de temps où il sépare les brebis des boucs (Matth. 25:31, 32). « Les hommes » doivent, par conséquent, concerner la classe des boucs et notamment ses chefs, c'est-à-dire les hommes qui prétendent prendre fait et cause pour Dieu, s'en tenir à sa parole et la mettre en pratique, les hommes qui affirment y être autorisés et appelés par Dieu, alors qu'ils font exactement le contraire. Ces gens prétendent être en mesure de pouvoir donner aux autres boucs des renseignements sûrs et de toute confiance à propos des déclarations contenues dans les Ecritures saintes. Les autres boucs prêtent l'attention la plus sérieuse aux conseils de leurs chefs qui prétendent parler avec plein pouvoir. Il ne s'agit pas de ce que dit le peuple ordinaire, mais de ce qui est dit par ceux qui s'attribuent le privilège de parler « ex cathedra ». Ce sont eux [« les hommes »] dont la paix et la sûreté sont menacées et troublées et dont « les sentiments religieux ont été blessés » par la proclamation publique de la vérité concernant la parole de Dieu. Il n'y a évidemment aucun motif pour ceux qui sont ainsi inquiétés de redouter

que les témoins de Jéhovah leur fassent du mal à l'aide d'armes charnelles; leur paix est simplement troublée par la vérité. Ce sont eux les iniques qui oppriment les témoins de Jéhovah et les combattent; le psalmiste dit à leur sujet: « Protège-moi ... contre les méchants qui me persécutent, contre mes ennemis acharnés qui m'enveloppent. Ils ferment leurs entrailles, ils ont à la bouche des paroles hautaines. Ils sont sur nos pas, déjà ils nous entourent, ils nous épient pour nous terrasser. On dirait un lion avide de déchirer, un lionceau aux aguets dans son repaire » [le « lionceau » protestant est mort depuis 1918. Le « lion » symbolise ici tous les chefs religieux qui persécutent les témoins de Jéhovah]. Les fidèles témoins de Jéhovah continuent de prier: «Lève-toi, Eternel, marche à sa rencontre, renverse-le! Délivre-moi du méchant par ton glaive! Délivre-moi des hommes par ta main, Eternel, des hommes de ce monde! Leur part est dans la vie, et tu remplis leur ventre de tes biens; leurs enfants sont rassasiés [les prétendus 'successeurs des apôtres'], et ils laissent leur superflu à leurs petits-enfants [auxquels ils ont enseigné de continuer leur organisation inique]. Pour moi, dans mon innocence, je verrai ta face; dès le réveil, je me rassasierai de ton image » (Ps. 17: 9–15). Le quinzième verset montre la confiance totale des fidèles en le Seigneur; il est montré qu'ils sont conduits dans le temple, incorporés à la classe du « serviteur fidèle et prudent », oints et éclairés. Leur réveil eut lieu après 1918, lorsqu'ils reçurent une vision de Jéhovah et de sa gloire dans le temple. Le psalmiste dit encore: « Je m'éveille, et je suis encore avec toi [comme serviteur approuvé]. » Les fidèles prient ensuite, montrant leur confiance illimitée en Jéhovah: « O Dieu, puisses-tu faire mourir le méchant! Hommes de sang, éloignez-vous de moi! Ils parlent de toi d'une manière criminelle, ils prennent ton nom pour mentir [autre version: ils font un mauvais usage de ton nom], eux, tes ennemis! Eternel, n'aurais-je pas de la haine pour ceux qui te haïssent, du dégoût pour ceux qui s'élèvent contre toi? Je les hais d'une parfaite haine; ils sont pour moi des ennemis. Sonde-moi, [dans la maison de Dieu, où commence le jugement] ô Dieu, et connais mon cœur! Eprouve-moi, et connais mes pensées! Regarde si je suis sur une mauvaise voie, conduis-moi sur la voie de l'éternité ». (Ps. 139: 18–24). Les ennemis mentionnés ici sont « les hommes » qui raillent le fait que le Seigneur Jésus est descendu des cieux « à la voix d'un archange », et sur l'ordre du Très-Haut. Parce qu'ils sont dans les ténèbres, ils sont assoupis dans une sûreté imaginaire et pensent recevoir la paix de l'Eternel. L'apôtre Pierre déclare à leur sujet: Sachant avant tout que, dans les derniers jours, il viendra des moqueurs avec leurs railleries, marchant selon leurs propres convoitises, et disant: Où est la promesse de son avènement [de sa présence]? Car, depuis que les pères sont morts, tout demeure comme dès le commencement de la création » (2 Pierre 3: 3, 4).

26 Il n'est pas indiqué combien de temps « les hommes diront: Paix et sûreté! » Mais « quand les hommes diront » ce qu'ils ont à dire à propos de la paix et de la sûreté, ils seront subitement anéantis. A qui parleront-ils ainsi? Non pas aux témoins de Jéhovah ou aux Jonadabs, car ces fidèles n'écouteront pas ce qu'ils ont à leur dire. Les gens qui diront « paix et sécurité », le diront entre eux, dans leur cercle restreint, et à ceux qui se trouvent dominés par leur influence et sont sous leur contrôle, et qui sont aveugles à l'égard de la vérité. « Paix et sûreté » disent-ils hypocritement aussi aux gens qui placent leur confiance en eux. « Car ils tiennent un langage qui n'est point celui de la paix, ils méditent la tromperie contre les gens tranquilles du pays » (Ps. 35: 20).

27 L'apôtre était au courant des prophéties et il parlait lui-même en qualité de serviteur inspiré de Jéhovah et de Christ Jésus; il mentionna certaines prédictions et prédit que « les hommes » diraient: « Paix et sûreté! » Jéhovah manœuvre les ennemis et les amène à cette conclusion trompeuse qui leur fera dire: « Paix et sûreté! »

28 En criant ou en disant « Paix et sûreté », ils demandent à Dieu et à Christ Jésus d'accepter un compromis avec eux, et leurs paroles ont le sens suivant: « Est-ce la paix, Jéhu »? Ce que dirent alors les ennemis de Jéhu, prédit ce qui serait dit à Christ Jésus, qui serait plus grand que Jéhu. Ce dernier répondit: 'Quoi, la paix! tant que durent les prostitutions de Jézabel, et la multitude de ses sortilèges!' (2 Rois 9: 22). Il ne peut en être question. « Il n'y a point de paix pour les méchants, dit l'Eternel » (Es. 48: 22). Haman, l'Agaguite, crut pareillement s'être assuré la paix et sa sûreté, quand il eut projeté de tuer Mardochée; en réalité cependant Haman était loin d'être en sûreté (Esther 5: 9–14).

29 Les chefs des organisations religieuses du monde espèrent qu'ils pourraient donner la paix et la sûreté aux hommes, à l'aide de leurs méthodes. La Hiérarchie catholique romaine s'est efforcée de croire que son organisation est inviolable et que les « portes de l'enfer » ne sauraient la vaincre; ils prétendent avoir conclu un traité avec la mort et l'enfer, et être, par conséquent, en sûreté absolue. Cette organisation est convaincue qu'elle dominera sur le monde, et quand elle dit « paix et sûreté », elle n'entend pas la paix mondiale parmi les nations, mais elle pense à l'œuvre accomplie par elle et ses alliés, sur les forces qui ont troublé sa paix. Comme il n'y a plus de vrais Protestants et Juifs qui adorent le Dieu véritable, les gens qui se disent « Protestants » ou « Juifs » s'unissent à la Hiérarchie catholique romaine pour crier avec elle « paix et sûreté! » Avant qu'elle ne soit détruite, Dieu fera en sorte qu'elle entende la vérité et il fera comprendre aux chefs certaines choses concernant la vérité; or c'est là pour eux le sujet d'une vive inquiétude. « Et son bruit seul [celui de la proche destruction] donnera l'épouvante [troublera la paix] », lorsque Dieu fera comprendre aux moqueurs le message de la vérité (Es. 28: 19). La publication du message de vérité, qui affirme que la Hiérarchie catholique romaine

est bâtie sur la tromperie, et que Dieu balaiera cette grande montagne du mensonge, par Christ Jésus, trouble considérablement sa paix et celle de ses complices et alliés qui sont contraints de l'entendre. Ce message est publié par des voitures à haut-parleurs, des appareils amplificateurs, des phonographes, la T. S. F. et par des écrits. C'est la vérité qui blesse si terriblement les sentiments de ces gens. La Hiérarchie catholique romaine avait réussi, jusqu'ici, à faire taire tous ceux qui osèrent parler dans un sens défavorable à l'institution; si Dieu tolérait, ne fut-ce qu'un instant, que l'ennemi parvienne à faire taire la proclamation de la vérité concernant le Royaume, les craintes de la Hiérarchie tomberaient, et elle s'écrierait aussitôt: « Paix et sûreté! »

30 Ainsi que le prédit le prophète, ce seront les prêtres et les prophètes, c'est-à-dire les prédicateurs, qui crieront: « Paix »! Mais ils n'apportent aucune guérison aux nations. « Depuis le prophète jusqu'au sacrificateur, tous usent de tromperie » (Jér. 6:13). Ils suppriment le message du royaume qui est apporté au peuple par les témoins de Jéhovah, et en même temps ils crient « Paix! », c'est-à-dire qu'ils demandent la tolérance pour eux-mêmes. Ils agissent ainsi pour travestir les faits et tromper le peuple à propos de leur véritable œuvre qui s'oppose à Jéhovah et à son message du Royaume. Ces cléricaux se donnent l'apparence d'être ceux qui sauvegardent la paix; mais en même temps ils cherchent à détruire les messagers de la paix véritable. Ce que dit le clergé juif de Jésus, le clergé actuel le dit du témoin de Jéhovah: « Nous avons trouvé cet homme excitant notre nation à la révolte, empêchant de payer le tribut à César »; car il refuse d'obéir aux lois d'origine humaine qui lui interdisent de prêcher sans avoir demandé et obtenu préalablement l'autorisation de la police (Luc 23:2, 5). Le clergé accusa pareillement l'apôtre Paul et ses compagnons: « Ces hommes troublent notre ville; ce sont des Juifs » (Actes 16:20, 21). « Ils agissent tous contre les édits de César » (Actes 17:6, 7).

31 Lorsque Jésus entra à Jérusalem et que la foule chanta ses louanges, le clergé d'alors dit: « Voici, le monde est allé après lui » (Jean 12:19). Il entreprit ensuite de tuer Jésus pour s'assurer une paix et une sûreté durables. La « grande multitude », connue sous le nom de « Jonadabs », commence maintenant à chercher l'Eternel, et nombreux sont ceux qui se joignent à son Royaume. Les Jonadabs viennent avec des cantiques de joie chanter les louanges de Jéhovah, et il faut s'attendre à ce que les fanatiques de la « chrétienté » disent: « Nous devons mettre un terme à cette publication du Royaume, si nous voulons conserver une paix absolue et une sécurité durable. » Lorsqu'ils obtiendront des succès passagers, comme p. ex. en Allemagne, ils prendront cela comme un signe certain que Dieu se trouve de leur côté et qu'ils sont en paix avec lui et avec Christ Jésus, celui qui est plus grand que Jéhu. Dieu les fera « croire au mensonge », exactement comme dans le cas de Haman (2 Thess. 2:11).

32 Ils diront alors: « Paix et sûreté! » Cela signifie que la Hiérarchie catholique romaine, ses alliés et ceux qui sont dirigés par elle, s'imagineront qu'ils auront alors la paix avec les témoins de Jéhovah et qu'ils ne seraient plus importunés par leur message. Ils penseront que leur sûreté et leur paix seraient assurées désormais. Le fait qu'ils se servent du mot « sûreté » indique qu'ils ont limité l'activité des témoins de Jéhovah. La même bande se crut en sûreté lorsqu'elle fit apposer les scellés sur le tombeau de Christ et le fit garder (Matth. 27:64–66).

33 Les faits et la parole certaine de la prophétie montrent que l'heure est proche où les puissances religieuses, sous le commandement de la Hiérarchie catholique romaine, et appuyées par le bras fort de la justice, se salueront, l'une l'autre, par le cri de « paix et sûreté! » Ils le feront croyant que les pestifères témoins de Jéhovah sont réduits au silence. Ces faits et textes bibliques incontestables incitent les témoins de Jéhovah à faire tous les efforts nécessaires pour accomplir et achever l'œuvre du témoignage, selon la volonté de Dieu. Dans maints pays il a été mis fin à la prédication de l'Evangile, et la Hiérarchie catholique romaine continue son activité, croyant qu'elle réussira à anéantir partout l'œuvre du témoignage. Puissent tous les fidèles se pénétrer de l'idée qu'il est plus grand, celui qui est pour nous, que tous ceux qui pourraient être contre nous. L'Eternel a envoyé ses serviteurs pour qu'ils transmettent son message, et rien ne peut réellement empêcher la transmission de ce message, avant son achèvement. Tous ceux qui exécutent fidèlement les commandements de l'Eternel et portent le message du Royaume au peuple, possèdent réellement la paix et la sûreté. C'est à eux que Jéhovah a fait la promesse suivante: « A celui qui est ferme dans ses sentiments, tu assures la paix, la paix, parce qu'il se confie en toi » (Es. 26:3). La classe du fidèle serviteur se compose de ceux qui obéissent joyeusement aux commandements de l'Eternel, et ceux-ci sont maintenant pour toujours dans le temple, avec le Seigneur (1 Thess. 4:17). « Je traiterai avec elles une alliance de paix, et je ferai disparaître du pays les animaux sauvages; elles habiteront en sécurité dans le désert, et dormiront au milieu des forêts. Je ferai d'elles et des environs de ma colline un sujet de bénédiction; j'enverrai la pluie en son temps, et ce sera une pluie de bénédiction. L'arbre des champs donnera son fruit, et la terre donnera ses productions. Elles seront en sécurité dans leur pays; et elles sauront que je suis l'Eternel, quand je briserai les liens de leur joug, et que je les délivrerai de la main de ceux qui les asservissaient. Elles ne seront plus au pillage parmi les nations, les bêtes de la terre ne les dévoreront plus, elles habiteront en sécurité, et il n'y aura personne pour les troubler » (Ez. 34:25–28).

34 Jéhovah dit maintenant à ces fidèles: « Je les ramènerai dans ce lieu [dans le temple], et je les y ferai habiter en sûreté. Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu» (Jér. 32:37, 38). Ne redoutez pas l'ennemi! Ce que l'Eternel dit aux fidèles dans

le temple — qui est un lieu de ténèbres pour l'ennemi — doit être publié courageusement, en ce jour du jugement (Matth. 10:26; 1 Jean 4:17, 18).

35 L'Eternel instruit d'avance ses fidèles à propos de ce qui se produira certainement, afin qu'ils aient une foi absolue. L'œuvre du témoignage doit être complètement accomplie selon la volonté de l'Eternel, avant que ne se manifeste sa colère. Ce que Dieu exige de tous ceux qu'il approuve, c'est qu'ils maintiennent leur intégrité à son égard et qu'ils démontrent, en toutes circonstances, leur fidélité. Cela ne serait pas possible pour eux si Dieu ne permettait à l'ennemi de persécuter ses témoins. Il est manifeste qu'en prévision de la bataille finale, Dieu ne manœuvre pas seulement ses propres forces, mais aussi celles de l'ennemi; et comme les fidèles savent quelle en sera l'issue finale, ils ont absolument raison s'ils chantent d'allégresse et accomplissent de toutes leurs forces ce que leurs mains trouvent à faire. Ces fidèles marchent de l'avant en accord parfait, observant joyeusement les instructions de l'organisation et sachant qu'ils sont toujours en sûreté dans la main de l'Eternel, quoiqu'il advienne.

36 Jéhovah laissera croire aux ennemis qu'ils se sont débarrassés de ses témoins. En persécutant et en opprimant ces fidèles, ils combattent contre Dieu, et c'est ainsi qu'ils auront atteint la pleine mesure des injures contre le nom de Jéhovah. S'ils criaient « paix et sûreté! » par ignorance, le fait par lui-même ne leur attirerait pas la colère de Dieu; mais comme ils agissent par méchanceté et par hypocrisie, leurs actions s'éclairent d'une toute autre lumière. Quand Samson se trouva en captivité chez les Philistins, ce fut pour eux une occasion de se congratuler et d'organiser un festin accompagné d'une beuverie. De même l'élément religieux du monde est actuellement ivre du vin de Satan, et quand il pensera avoir victorieusement mis fin à l'œuvre des témoins de Jéhovah, ce sera pour ses membres l'occasion de congratulations et d'une orgie effrénée. Ils crieront: « Nous avons la paix maintenant et sommes enfin en sûreté! » Mais qu'arrivera-t-il ensuite?

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Quelle époque est appelée le « jour de l'Eternel »? Comment ce jour est-il désigné dans les Ecritures?

§ 2—5. Quel grand événement au ciel désigne le commencement du jour de l'Eternel? Quelle fut sur terre l'activité qui suivit cet événement?

§ 6—8. A l'aide de textes bibliques et de faits montrez la différence existant entre le « jour de l'Eternel » et le « jour du Seigneur », dont il est question dans la première épître aux Thessaloniciens, chapitre 5, verset 2.

§ 9. Citez l'une des intentions de l'apôtre pour laquelle il écrivit à ses frères? Comment l'éclaircissement fourni par la première épître aux Thessaloniciens, chapitre 4, sert-il à ce but? Et celui de la partie examinée ici du cinquième chapitre?

§ 10—12. Que faut-il entendre par l'expression « les temps et les moments »? Comment peut-on les reconnaître? Dans quel but ont-ils été fixés?

§ 13. Quand commencent « les temps et les moments »? Indiquez la raison des paroles contenues dans la première épître aux Thessaloniciens, chapitre 4, versets 13—18. Justifiez la déclaration faite dans le chapitre 5, verset 1.

§ 14, 15. Que peut-on voir dans les paroles expresses de l'apôtre: « Car vous savez bien vous-mêmes »? Quand et de quelle façon s'accomplit cette partie du texte?

§ 16—18. Que faut-il entendre par la déclaration suivante de l'apôtre: « le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit »? Pourquoi le « jour de l'Eternel » ne vint-il pas « comme un voleur », contrairement au « jour du Seigneur »? Qu'en montrent les faits?

§ 19—23. Comparez les paroles contenues dans l'Evangile de Matthieu, chapitre 24, versets 42—50 et dans Apocalypse, chapitre 3, verset 3 et chapitre 16, verset 15, avec les faits, pour montrer si ceux, auxquels était adressé cet avertissement, y donnèrent toute leur attention.

§ 24—26. Qui dira « paix et sûreté »? (1 Thessaloniciens 5: 3). Quand? « Paix et sûreté » à propos de quoi? A qui diront-ils « paix et sûreté »? Pourquoi cherchent-ils cette « paix » et cette « sûreté »? Décrivez la situation à laquelle se rapportent, — ou dans laquelle s'accomplissent — les Psaumes 17 (versets 9—15) et 139 (versets 18—24), et 2 Pierre 3: 3, 4.

§ 27—30. Indiquez pourquoi ils crient « paix et sûreté! », au temps fixé. Quel dessein poursuivent-ils en criant cela? Quel motif donneront-ils, et à l'aide de quelles méthodes essaieront-ils de justifier leur désir de « paix » et de « sûreté »?

§ 31—34. Comparez l'entrée de Jésus à Jérusalem avec la situation actuelle et montrez que l'heure du cri prédit: « paix et sûreté! » est maintenant proche. A l'aide de textes bibliques appropriés montrez si ce fait influera sur l'activité et la sûreté des fidèles témoins de l'Eternel.

§ 35, 36. Indiquez la raison des persécutions actuelles et à venir dont sont l'objet les fidèles, et dites d'où leur vient leur confiance et leur sûreté en présence de telles persécutions et de telles oppressions. Pourquoi Jéhovah fera-t-il éclater sa colère sur l'ennemi? Qu'arrivera-t-il quand, dans leur orgie effrénée, les persécuteurs diront: «Nous avons la paix maintenant et sommes enfin en sûreté»?

(W. T. du 15 Mars 1936)

Extrait de l'Annuaire 1936

Yougoslavie

On parle en Yougoslavie le serbe, le croate, le slovène, l'allemand, le roumain et le hongrois. La petite troupe de témoins est obligée de tenir compte de cette particularité dans l'accomplissement de son service. Bien des gens dans ce pays ne savent pas lire, et il est des cas où les habitants d'un village tout entier ne savent ni lire ni écrire. C'est là un nouvel exemple d'un pays placé sous la tutelle de la prêtrise catholique romaine! Il y a cependant aussi des gens qui désirent être éclairés sur le royaume de Dieu. Le chef du service local nous adresse un rapport dont nous extrayons les passages suivants:

69 proclamateurs, au total, ont participé, cette année, de façon régulière, au service de porte en porte. L'année précédente il y en avait 98. 9 d'entre eux sont des Jonadabs. 109 frères et sœurs prirent part, cette année, à la cène. On peut voir par là qu'ils n'apprécient pas tous le privilège de servir. Le fait que moins de messagers ont participé à l'œuvre du témoignage, cette année, provient aussi de ce que l'ennemi, à l'aide de son instrument, le « méchant serviteur », est parvenu à attirer complètement à lui quelques groupes, dont les membres ne se retirèrent pas seulement du service mais combattirent même l'œuvre. Mais c'est précisément parce que le nombre des ouvriers a diminué que ceux qui ont reconnu et apprécié le privilège de servir

se sont efforcés davantage encore de compenser ces défections par leur zèle accru.

Alors qu'au cours de l'année précédente les 98 proclamateurs consacrèrent au total 29.293 heures au service, plaçant 102.569 écrits parmi le peuple, les 69 ouvriers ont travaillé pendant 35.170 heures et placé 94.105 livres et brochures au cours de l'exercice qui vient de s'écouler. Bien que la quantité de brochures placées ait été moindre, le nombre de livres distribués s'est, par contre, accru cette année de 2.865 unités sur l'année précédente. Nous sommes très reconnaissants à l'Eternel de nous avoir accordé ce succès malgré la grande crise économique qui sévit ici.

Les semaines de service ont été grandement bénies cette année. Alors qu'au cours de l'année précédente 86 ouvriers en moyenne y participèrent, travaillant au total 7.140 heures et plaçant 25.211 livres et brochures parmi le peuple, 69 ouvriers ont pu, cette année, en 8852,5 heures de travail, placer 26.059 exemplaires de littérature. Nous voyons, ici aussi, un effort en vue de compenser, par un zèle plus grand, les défections, effort que Jéhovah n'a pas manqué de bénir.

Une seule assemblée de service régionale a été tenue cette année, avec une participation d'environ 230 frères, sœurs et Jonadabs; 212 prirent part au service de porte en porte et placèrent, ensemble, en 260 heures, 964 livres, brochures et numéros de *L'Age d'Or*. Là aussi nous voyons, avec beaucoup de reconnaissance, les bénédictions de l'Eternel, car ce travail fut accompli en un lieu où la plupart des hommes s'étaient déjà décidés pour ou contre le royaume. La causerie publique faite à l'occasion de cette assemblée a réuni une grande assistance, et fut pour nous une excellente occasion de donner un témoignage. Bien que cette manifestation fût organisée à 100 mètres à peine du palais de l'évêque catholique, elle se déroula cependant sans aucun incident.

En ce qui concerne les différentes relations concernant les expériences faites par les ouvriers dans le champ de travail, nous constatons toujours à nouveau que ce sont le clergé et ses instruments qui font opposition à l'œuvre du témoignage et veulent la détruire. Les instruments catholiques, notamment, sont actifs et s'efforcent de faire suspecter et de discréditer les témoins de Jéhovah aux yeux du peuple. Bien qu'ils parviennent souvent à exciter contre nous et l'œuvre du Seigneur leurs adhérents aveugles et d'autres personnes crédules, même dans les campagnes, la majorité des gens n'ajoute cependant plus foi à ce qu'ils disent; beaucoup d'entre eux ont le désir de se convaincre eux-mêmes où est la vérité, et ils lisent volontiers nos écrits, parfois en cachette, il est vrai, de crainte que leurs geôliers ne l'apprennent.

L'Autriche

Les témoins de Jéhovah ont poursuivi leur œuvre, dans ce pays, dans les conditions les plus difficiles et malgré l'opposition la plus acharnée de la part de la Hiérarchie catholique romaine. Les frères et sœurs en Autriche ont représenté l'Eternel et son royaume avec zèle et beaucoup de fermeté au milieu de toutes les épreuves et des persécutions qui les accablèrent. Voici quelques passages extraits du rapport du directeur autrichien du service:

Bien que les difficultés se soient accrues sans cesse dans ce pays, nous nous réjouissons beaucoup, quand même, d'avoir part à la réhabilitation du nom de Jéhovah; nous remercions l'Eternel de nous prodiguer toujours sa nourriture réconfortante qui nous encourage à travailler pour le royaume. Certains perdirent courage, comme nous le laissait prévoir le drame de Gédéon. D'autres, par contre, vont de l'avant, forts de la puissance de l'Eternel.

Il y a un an environ le bureau fut avisé que la Société était dissoute et son activité interdite. Cette mesure nous fut communiquée sans que nous ayons été entendus préalablement. Nous élevâmes une protestation énergique et l'ambassadeur américain, qui avait été informé par les soins de frère Harbeck, intervint en notre faveur à la chancellerie. Après quelques mois cette mesure fut annulée. Entre temps *La Tour de Garde* et *L'Age d'Or* furent interdits. Quelques brochures furent en outre confisquées. Aussitôt après que la chancellerie fédérale eut annulé l'interdiction prononcée contre la Société, un grand nombre de livres et de brochures furent confisqués. Conformément à la loi autrichienne sur la presse, ces livres et brochures avaient été soumis aux autorités compétentes, certains même depuis de longues années, sans que la moindre difficulté n'ait jamais été faite. Comme le démontrèrent les instances judiciaires qui suivirent, les confiscations étaient presque toujours le fait de dénonciations de la part du clergé catholique.

Peu après que la chancellerie eut rappelé l'ordonnance de dissolution, des articles identiques parurent, presqu'en même temps, dans un certain nombre de journaux catholiques; ces articles ou bien invitaient les autorités à agir contre nous, ou bien engageaient la population à se défendre elle-même. Peu après, le 6 Juillet, le directeur de la Sûreté Nationale nous avisa une fois de plus que notre Société était dissoute. Cette fois encore aucune action judiciaire n'avait été intentée contre nous, contrairement à la loi. Sans qu'il nous eût été possible de nous défendre et de dresser l'inventaire, les scellés furent apposés sur notre bureau. En même temps toute activité nous fut interdite sous peine d'un emprisonnement de 6 mois minimum et d'une amende de 2.500 sh. Nous avons fait opposition contre la dissolution de la Société, auprès du directeur de la Sûreté, et contre la confiscation de nos biens auprès de la préfecture de police. Cette dernière nous a, par la suite rendu nos biens et nos clés, de sorte qu'il nous est possible, de nouveau, de disposer de notre propriété. Toute activité, par contre, demeure interdite.

Aussitôt que le gouvernement catholique eut été instauré, nos frères furent cruellement persécutés, et bien que le chancelier souligne toujours que la liberté de foi et de conscience est entière en Autriche, puisqu'elle est inscrite dans la constitution, les difficultés ont augmenté dans tous les domaines. Ainsi les causeries bibliques furent interdites sans aucun motif plausible. Beaucoup de proclamateurs furent condamnés à des peines de prison parce qu'ils publiaient le message du royaume de Dieu. A Salzbourg et dans le Tyrol un certain nombre de frères et sœurs furent condamnés à 10 jours de prison. A Salzbourg un Jonadab est en prévention depuis trois mois déjà, et son procès vient seulement de commencer. Il fut inculpé de blasphème et de perturbation religieuse, parce qu'il plaçait les

brochures qui contiennent la bonne nouvelle du royaume.

A Salzbourg toujours et dans les environs de cette ville, deux enterrements conduits par nos amis eurent lieu. Lorsque les parents et les amis du défunt arrivèrent au cimetière, son accès était barré par les pompiers et la gendarmerie. Il ne fut même pas possible de prononcer quelques paroles de consolation. Dans l'un de ces deux cas, les parents du défunt ne furent même pas autorisés à pénétrer dans le cimetière. Le cercueil fut simplement descendu dans la tombe par les fossoyeurs. Le prêtre de la localité s'était posté à l'entrée du champ des morts, entouré de gendarmes. Le frère fut même empêché de dire une prière devant le cimetière. Quand le prêtre vit que sa façon d'agir ne recueillit pas l'approbation de toute l'assistance, et qu'il était au contraire vivement critiqué, il s'en retourna rapidement.

Autrefois nous ne rencontrions pour ainsi dire aucune difficulté à Salzbourg, et les autorités politiques de l'Autriche étaient, généralement, bien disposées envers nous. Mais depuis qu'un nouvel évêque réside à Salzbourg, nos frères et sœurs y sont punis de peines de prison très élevées. Nous avons toutefois la joie de constater que les fidèles témoins ne se laissent pas décourager par ces difficultés, mais se réjouissent, au contraire, de pouvoir manifester leur fermeté au milieu des pires obstacles.

L'une des sœurs avait remis sa déclaration de sortie de l'église catholique. Peu de temps après elle fut, contrairement à la loi, convoquée et interrogée sur les motifs de sa décision. Elle donna un témoignage et quelque temps après elle fut avisée que sa résolution de quitter la religion catholique ne pouvait être acceptée, pour l'« excellente » raison qu'elle ne croyait pas à l'immortalité de l'âme, etc., d'où il résultait qu'elle avait été troublée et influencée par d'autres.

Mais nous sommes heureux de pouvoir annoncer que malgré ces difficultés 207.699 livres et brochures, 736 bibles et 102.549 exemplaires de *L'Age d'Or* purent être placés par 476 proclamateurs au cours de 62.206 heures de travail. Au cours de l'année précédente, 626 messagers placèrent en 82.378 heures 266.854 livres et brochures, 99.876 exemplaires de *L'Age d'Or* et 802 bibles.

Si nous considérons les difficultés, nous constatons que les frères et sœurs ont accompli un brillant travail en Autriche. Au cours de l'année qui vient de s'écouler ils placèrent même plus de livres reliés que pendant l'année précédente.

30 phonographes et appareils reproducteurs électriques furent également mis en service ces temps derniers, mais il ne nous est pas encore possible de fournir un rapport de leur travail.

Roumanie

Il n'existe vraisemblablement aucun pays au monde où les frères et sœurs aient à subir plus de difficultés qu'en Roumanie. Il fut un temps où l'œuvre de la Société progressait rapidement dans ce pays jusqu'à ce que l'homme qui la dirigeait devint un traître et se joignit à la classe du « méchant serviteur », pour faire cause commune avec l'ennemi et détruire l'œuvre. La publication du royaume n'a cependant pas pris fin pour cela. Ceux qui sont réellement consacrés à l'Eternel sont allés de l'avant au milieu des pires adversités et ont tenu bien haut la bannière du roi et de son royaume. L'année écoulée leur a réservé bien des épreuves ardentes; mais les fidèles ne se sont pas laissé arrêter dans leur travail. Voici quelques passages extraits du rapport du directeur local:

Le 19 Juin 1935 à 20 heures, la police se présenta dans les bureaux de la Société pour procéder à une perquisition sur les ordres du ministre des cultes. On voulait emporter toute notre correspondance, nos livres de comptabilité etc. Les policiers emportèrent effectivement les livres ainsi qu'une partie de la correspondance, mais durent les rapporter par la suite. La porte d'entrée fut gardée par un policier, pour éviter que quelqu'un quittât la maison et pour permettre aux enquêteurs de travailler toute la nuit sans être dérangés. Quelqu'un parvint néanmoins à quitter la maison par la porte de derrière et à signaler le fait à l'avocat de la Société, qui est sénateur. Il s'occupa aussitôt de l'affaire, se mit en relation téléphonique avec l'autorité compétente, et c'est ainsi que cette instruction illégale fut arrêtée. Les livres et la correspondance nous furent restitués, et on ne confisqua que 12.050 brochures. Comme la diffusion des brochures confisquées avait été autorisée par la plus haute instance judiciaire du pays, un procès est actuellement en cours.

Des faux frères, qui avaient été employés par Satan, à cet effet, en relation avec le clergé et son chef, le ministre des cultes, étaient à l'origine de toutes ces difficultés.

35 cas de mauvais traitements infligés aux frères et sœurs par la police ont été relevés, 17 arrestations furent opérées, et les frères et sœurs demeurèrent au total 60 jours en prison.

Lorsqu'on examine superficiellement le résultat total qu'ont obtenu dans ce pays les pionniers, celui-ci est réjouissant. Mais combien il l'est plus encore lorsqu'on songe aux difficultés qu'ont rencontrées dans ce pays les messagers de la vérité. Le nombre des pionniers est demeuré, en moyenne, le même que celui de l'année précédente. Les heures de travail, par contre, ont été doublées et s'élèvent à 13.718. Nous avons placé moins de livres, mais le nombre de brochures placées s'est accru de 25.096 en 1934 à 46.913 cette année. Grâce à une organisation perfectionnée, de meilleurs résultats ont pu être obtenus.

Jéhovah nous a protégés lors de toutes les attaques du diable et l'œuvre s'est accrue d'environ 30%, ainsi qu'il ressort des chiffres comparatifs suivants:

Tableau concernant le placement de la littérature:

Proclamateurs		Heures	Livres	Brochures	Bibles
1934/35	550	58.195	982	141.742	1.215
1933/34	619	43.079	1.260	112.334	375

Il y a eu moins de proclamateurs, mais les bénédictions de l'Eternel n'ont pas diminué, comme le montre le résultat du travail accompli au cours de l'année écoulée.

Les frères et sœurs des autres pays prennent un intérêt très vif au sort de leurs frères et sœurs de Roumanie; ils se réjouissent d'appartenir à la même multitude qui est méprisée à cause du nom de Christ. Le jour de la délivrance approche.

Textes et commentaires

20 Mai

« Mais le figuier leur répondit: Renoncerais-je à ma douceur et à mon excellent fruit, pour aller planer sur les arbres? » (Juges 9: 11).

Le refus du figuier revêt ici la forme d'une interrogation, mais il est présenté d'une façon si catégorique que nul doute ne peut subsister quant à sa signification. Le fruit du figuier est doux, et l'exécution de la volonté de Dieu est également douce pour ceux qui constituent, par sa grâce, la nouvelle nation. C'est pour ces derniers une joie d'accomplir la volonté de Dieu, parce que sa loi est juste. Ils l'adorent comme le seul Dieu véritable, et cette adoration s'accomplit dans l'esprit et dans la vérité. Ils ne redoutent nulle créature, mais ils craignent Dieu et se donnent toute la peine pour observer ses commandements, et c'est de bon cœur qu'ils le font. Le bon fruit du figuier est la vérité vitale du royaume. Elle seule est un bon fruit, et Jéhovah a transmis ce fruit du royaume à la nation sainte; le « reste » y est compris, et en tant que témoins pour son nom, ils offrent ce fruit aux hommes. T 7/1/35.

21 Mai

« Accomplis ton œuvre dans le cours des années, ô Eternel! Dans le cours des années manifeste-la! Mais dans ta colère souviens-toi de tes compassions! » (Hab. 3: 2).

« Dans ta colère souviens-toi de tes compassions! » Cette « colère » indique un temps de grand tremblement, d'effroi et d'anxiété, et elle montre qu'il s'agit bien là du temps d'Harmaguédon. Jéhovah entendra alors et exaucera la prière de Habakuk, aujourd'hui celle du « reste », en faveur des membres de celui-ci et de la classe dite de Jonadab, qui lui sont tous dévoués. Il se rappellera, gardera et protégera ceux qui prennent fait et cause pour son nom et qui proclament avec assurance son message. Les puissances dirigeantes de ce monde inique finiront dans une grande détresse; mais Jéhovah aura pitié de ceux qui l'aiment et le servent. Cela signifie que Dieu, au cours de sa colère à Harmaguédon, épargnera ceux qui le servent, et il n'agira pas ainsi à cause d'eux, mais à cause de son saint nom. T 9/15/35.

22 Mai

« Ce n'est pas, en effet, en suivant des fables habilement conçues que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, mais c'est comme ayant vu sa majesté de nos propres yeux » (2 Pierre 1: 16).

Trois apôtres avaient été les témoins oculaires d'une vision concernant la venue du Seigneur Jésus-Christ, en puissance et en gloire. Cela établit définitivement le fait, que la vision était une prophétie relative à la venue du Seigneur Jésus-Christ, en gloire et en puissance, pour juger dans le temple. Bien que Jésus fût sur la montagne en compagnie de trois de ses fidèles disciples, lui seul pourtant était le personnage important en ce lieu. C'est son visage qui rayonnait comme le soleil et c'est encore ses vêtements qui devinrent blancs comme la lumière. Cela doit certainement représenter Christ Jésus au temps où Dieu le plaça sur son trône, comme gouvernant légitime de la terre et puissant « réhabilitateur » du nom de Jéhovah. Cette accession de Jésus au trône eut lieu en 1914. C'est en 1918 qu'il vint dans le temple comme grand juge. « Que ... vous puissiez toujours vous souvenir de ces choses » (verset 15). T 10/15/35.

23 Mai

« Le soleil et la lune s'arrêtent dans leur demeure, à la lumière de tes flèches qui partent, à la clarté de ta lance qui brille » (Hab. 3: 11).

Jéhovah peut noyer dans les ténèbres la terre entiere, c'est-à-dire ses hémisphères occidental et oriental, et cela en même temps, et la prophétie suivante trouverait certainement là son accomplissement: « Je [Jéhovah] ... crée les ténèbres » (Es. 45: 7). Quand viendront ces ténèbres, des multitudes de personnes seront rassemblées « dans la vallée », et elles y seront frappées à mort (Joël 3: 14, 15). Les forces de combat de Jéhovah ne dépendront pas, à Harmaguédon, de la lumière du soleil, de la lune ou des étoiles. A ce moment-là Jéhovah pourra susciter, — et il semble certain qu'il le fera, — une autre clarté d'une telle puissance lumineuse, que le soleil même à côté d'elle paraîtra terne. On se représente aisément l'impression que de tels phénomènes produiront sur les hordes terrestres de Satan! T 10/1/35.

24 Mai

« Et tous les anges se tenaient autour du trône et des vieillards et des quatre êtres vivants [animaux (Synodale)]; et ils se prosternèrent sur leurs faces devant le trône, et ils adorèrent Dieu » (Apoc. 7: 11).

Ces saints anges sont rassemblés en vue du service de Jéhovah et de Christ Jésus, au temps de la venue du Seigneur Jésus dans le temple. C'est là le tribunal de Jéhovah, et Christ Jésus y est assis comme président de la justice de Jéhovah. Ces « vingt-quatre vieillards » (autre version: anciens) comprennent tous qui sont capables d'être ministres de la nouvelle alliance de Dieu (2 Cor. 3: 6), et il faut également comprendre par là les témoins de Jéhovah. Ils ont, en effet, atteint la maturité en Christ, et ils sont effectivement devenus des anciens. Les quatre êtres vivants, figurant l'organisation universelle de Jéhovah, se tiennent autour du trône. La vision révèle aussi l'organisation universelle de Jéhovah, comparée à un carré, se composant de ses créatures vivantes qui toutes appuient Jéhovah et sont absolument opposées à l'organisation de Satan. T 11/1/35.

25 Mai

« Il relève l'indigent et le délivre de la misère, il multiplie les familles comme des troupeaux. Les hommes droits le voient et se réjouissent » (Ps. 107: 41, 42).

Ce texte trouva son application après que le fidèle « reste » fut libéré de la restrainte et de l'affliction que lui imposait la « Grande Guerre ». Puis Dieu multiplia le « serviteur fidèle » considéré comme une classe entière, en augmentant le nombre de membres de cette

classe. Ceux qui étaient préfigurés par Mardochée et Naomi avaient le privilège de porter le message du royaume à la classe de Ruth et d'Esther, qui fut également accueillie dans la famille terrestre de Dieu et devint une partie du troupeau de Dieu, sous la garde de Christ Jésus. Plus tard, c'est-à-dire aujourd'hui, les membres de la « grande multitude », les « autres brebis » mentionnées par Jésus, ou les « Jonadabs », sont également conviés et conduits dans l'organisation ou dans le troupeau de Dieu. Très peu de gens seulement voient et apprécient la manière d'agir de Dieu à l'égard de son peuple, au temps présent, et ceux qui s'en aperçoivent sont ceux qui aiment la justice et haïssent l'iniquité. T 11/15/35.

26 Mai

« Délie les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate. Et les quatre anges ... furent déliés » (Apoc. 9: 14, 15).

Le mot « ange » signifie souvent un messager chargé d'une mission par Jéhovah. Le nombre quatre, employé ici, désigne l'organisation des témoins de Jéhovah, disséminés aux quatre coins de la terre, comme une corporation forte et active et qui accomplit le service de Jésus-Christ, sous l'ordre de Christ Jésus et de Jéhovah. Le fait qu'il est ordonné de les délier montre qu'ils étaient liés jusqu'à un temps donné. Les « quatre anges » ou messagers chargés d'une mission sont tous les témoins de Jéhovah, oints et chargés de la mission de porter le témoignage de Jésus-Christ aux nations de la terre. Le langage employé ici montre clairement que ces témoins devaient être libérés de leurs entraves, puis être préparés et armés en vue de l'œuvre dont ils avaient été chargés. Ce déliement qui commença en 1919, et atteignit son point culminant en 1927, était exécuté par le plus grand Cyrus. T 1/1/36.

27 Mai

« Je lui dis: Mon seigneur, tu le sais. Et il me dit: Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation » (Apoc. 7: 14).

L'attitude de l'apôtre Jean correspond ici à celle du « reste ». Cela montre que celui-ci reconnut qu'il ne connaissait pas la réponse exacte, qu'il ne pouvait interpréter la prophétie et n'était pas celui qui a le droit d'enseigner. Il reconnaît Dieu et Christ Jésus comme ceux qui l'enseignent; il leur offre gloire et louange. « Venir de la grande tribulation » ne signifie pas seulement survivre à la tribulation en tant que 'chair qui doit être sauvée' mais, en premier lieu, que la « grande multitude » sort de l'organisation de Satan et prend position du côté de Jéhovah, pendant l'espace de temps qui s'écoule entre la fin de la guerre mondiale et le jour d'Harmguédon, c'est-à-dire pendant le temps où les jours de la tribulation doivent être abrégés et où l'évangile du royaume est prêché. T 11/15/35.

28 Mai

« Dans la joie de leur cœur, ils dirent: Qu'on appelle Samson, et qu'il nous divertisse! Ils firent sortir Samson de la prison, et il joua devant eux » (Juges 16: 25).

Il lui vint alors sans doute dans la pensée que Dieu avait toléré sa situation extrêmement humiliante et injurieuse pour lui permettre, à cette occasion, de rendre le service le plus important pour la réhabilitation du nom de Jéhovah. Lorsque les Philistins raillèrent Samson, ils méprisèrent le nom de Jéhovah et louèrent le diable, par leur dieu Dagon. Aujourd'hui les Philistins actuels, en raillant les témoins de Jéhovah, ont effrontément outragé le nom de Jéhovah, en louant le diable et son organisation. « Qui est aveugle, sinon mon serviteur » ? dit l'Eternel. La fidèle classe de Samson doit maintenant être aveugle à l'égard de tout, excepté de l'accomplissement de la volonté de Dieu. Au temps des persécutions actuelles, elle entend ses paroles réconfortantes. T 3/15/36.

29 Mai

« Voici les nations que l'Eternel laissa pour éprouver par elles Israël, tous ceux qui n'avaient pas connu toutes les guerres de Canaan. Ces nations étaient: les cinq princes des Philistins » (Juges 3: 1, 3).

Le pays que Jéhovah, selon sa promesse scellée par un serment, réservait à son peuple élu, n'est autre que son royaume gouverné par son Fils bien-aimé, Christ Jésus (Genèse 13: 15; 17: 8; Luc 22: 29, 30). Les Philistins étaient en Palestine avant l'arrivée des Israélites; et de même, les Philistins modernes, les membres de la Hiérarchie catholique romaine, occupent la place qu'ils prétendent leur avoir été assignée par la Providence divine, avant que les fidèles serviteurs de Jéhovah aient été choisis du milieu du monde et aient reçu son onction. Jéhovah permit cet état de choses afin de prouver que son peuple l'aime et que ce dernier le témoigne en obéissant d'une manière désintéressée aux commandements divins, même en face de la plus grande opposition. Ces fidèles serviteurs de Jéhovah maintiennent sans cesse leur loyauté envers lui, quelles que soient les persécutions qui s'abattent sur eux. T 4/1/36.

30 Mai

« Ne faites point de mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué du sceau le front des serviteurs de notre Dieu » (Apoc. 7: 3).

Chaque arbre de la terre, c'est-à-dire tous les hommes doivent se décider s'ils veulent tenir pour Satan et recevoir ses fléaux, ou s'ils désirent demeurer intègres aux côtés de Jéhovah et de Christ Jésus et recevoir les bénédictions divines. Voici ce que, d'après le sens, Jéhovah dit maintenant aux membres du « reste »: 'Vous êtes chargés de publier le jour de la vengeance de Dieu; en tant qu'arbres de la plantation de Dieu, vous avez le devoir de porter fidèlement ce message, pour être des térébinthes de la justice et pour servir à la gloire du Très-Haut.' Nulle créature n'a jamais bénéficié d'un privilège tel que celui-ci. Les membres fidèles parmi le « reste » diront joyeusement: « Nous sommes pour Jéhovah et pour celui qui est plus grand que Gédéon et qui réhabilite son nom. » Nul ne sera maintenant en mesure de subir l'épreuve, s'il ne se penche profondément, à l'exemple des arbres plantés près des eaux, pour boire la vérité et la publier ensuite fidèlement et courageusement. T 7/1/35.

31 Mai

« Jusques à quand, ô Eternel? . . . J'ai crié, et tu n'écoutes pas! J'ai crié vers toi à la violence, et tu ne secours pas! » (Hab. 1: 2).

Un tel cri n'est pas une plainte contre le Seigneur; mais les circonstances qui donnent lieu à un cri semblable incitent les oints à se renseigner sur la cause d'une telle persécution. Au lieu de laisser « ceux qu'il protège » dans la consternation et le doute, quant aux raisons des violences dont ils sont l'objet, Dieu leur a fait connaître que le vieux dragon, Satan, n'est pas seulement actif, mais s'efforce encore de son mieux de détruire ceux qui publient le témoignage de Jésus-Christ, par obéissance aux commandements divins. Il leur a fait connaître en outre que les ennemis du peuple de Dieu sont nombreux et se composent d'une armée de méchants anges, du clergé, de « l'homme du péché », et d'autres insensés qui tous exécutent les ordres de Satan, et que cette armée d'ennemis continuera à attaquer violemment les témoins de Jéhovah. T 8/1/35.

1 Juin

« La crainte de l'Eternel c'est la haine du mal; l'arrogance et l'orgueil, la voie du mal, et la bouche perverse, voilà ce que je hais » (Proverbes 8: 13).

Celui qui craint Dieu craint de causer un dommage quelconque à ses frères, et se dépouille de toute fierté et de toute présomption, car il voit dans ces choses des ennemis mortels. Quand un membre s'imagine avoir une importance au-dessus de la normale, devoir gouverner sur ses frères et les traiter sévèrement, il n'a pas dans son cœur la crainte de Dieu. Quiconque est arrogant, fier ou orgueilleux, et par conséquent ne craint pas Dieu, court un très grand danger. Le sage par contre craint la fierté, la présomption et les voies iniques, parce que ces choses sont opposées à la voie de Dieu; il possède donc la crainte de Dieu, laquelle est le commencement de la sagesse. Pour augmenter sa sagesse il doit craindre en tous temps de déplaire à Dieu et se garder de s'imaginer qu'il a une grande importance. Il doit songer à ce que Dieu exige de ceux qu'il approuve. T 7/15/35.

2 Juin

« Tous ceux-ci ne proféreront-ils pas sur lui un proverbe, et une allégorie et des énigmes contre lui? Et ils diront: Malheur à qui accumule ce qui n'est pas à lui » (Habakuk 2: 6; version de Darby).

Ce proverbe, l'allégorie et les énigmes sont énoncés dans la parole de Jéhovah, et ses fidèles, les témoins de Jéhovah, les proclament. Parmi ces témoins se trouvent également les hommes de bonne volonté qui reçoivent d'eux le message divin, puis se joignent à eux pour publier la vérité. Dieu infligera bientôt ces malheurs (Hab. 2) à l'organisation de Satan, et notamment à la « chrétienté », et ceux qui aiment Jéhovah et le servent doivent les proclamer peu avant Harmaguédon. 'Malheur à vous!' Sur qui est prononcé ce « malheur »? Lorganisation visible de Satan comme chacun le sait à présent, a accumulé le bien qui ne lui appartient pas; elle l'a fait notamment depuis 1914, et les charges du peuple sont devenues de plus en plus lourdes. T 8/15/35.

3 Juin

« Maintenant donc il y a plusieurs membres, et un seul corps. Et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui; si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui » (1 Cor. 12: 20, 26).

Si certains ne subissent ni violences effectives, ni incarcération, doit-on en conclure qu'ils n'appartiennent pas à l'organisation de Dieu? Pour qu'ils n'aient de doute à ce sujet et ne se laissent décourager, parce que tout en publiant le message du royaume ils n'ont pas été arrêtés, ni frappés, ni incarcérés, ni autrement maltraités, qu'ils veuillent bien se souvenir de ceci: Christ Jésus et les membres de sa maison royale sont un. Ces membres ont été choisis parmi le monde pour être un peuple pour le nom de Jéhovah; ils ont été réunis en un tout très homogène. Quand le Seigneur Jésus vint au temple et que les fidèles furent rassemblés auprès de lui, ils entrèrent dans l'unité. L'unité en Christ Jésus règne parmi les membres de la classe du temple. Jéhovah traite comme unité ceux de sa maison royale. T 9/1/35.

4 Juin

« Il s'arrête, et de l'œil il mesure la terre... Je vois dans la détresse les tentes de l'Ethiopie, et les tentes du pays de Madian sont dans l'épouvante » (Habakuk 3: 6, 7).

L'«Ethiopie» se rapporte évidemment ici à Cuschan, l'Asiatique, le roi de Mésopotamie, nommé Cuschan-Rischeathaïm (Juges 3: 10). Le mot hébreu signifie « Cuschan des deux infamies », et le mot arabe veut dire « chef de deux gouvernements ». Cela semble s'adapter exactement à Gog, le chef suprême des gouvernements visible et invisible ou de la puissance gouvernante de l'organisation de Satan; c'est aussi le chef de la 'puissance à deux cornes' ou de la 'bête à deux cornes', c'est-à-dire du système impérialiste anglo-américain. Les tentes indiquent le lieu où séjournent les gens de guerre. A Harmaguédon les forces de Gog devront subir une grande détresse. La septième puissance mondiale dominée actuellement par Gog sera précipitée dans une détresse plus grande que toutes les autres parties visibles de l'organisation de Satan. La chute des Madianites est un symbole de la destruction de l'organisation terrestre de Satan. T 9/15/35.

5 Juin

« En faisant cela, vous ne broncherez jamais. C'est ainsi, en effet, que l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera pleinement accordée » (2 Pierre 1: 10, 11).

L'apôtre Pierre, sous l'inspiration du saint-esprit, enseigna ses frères et leur révéla que Jéhovah leur avait fait don de tout ce qui contribue à la vie, qu'ils

devaient par conséquent appliquer tout leur zèle à ajouter à leur foi la vertu, la connaissance, la discipline de soi, la patience et la piété, et qu'agissant ainsi ils porteraient à d'autres personnes les fruits du royaume; dans le cas contraire cependant ils ne comprendraient pas leurs prérogatives et se détourneraient. Il ne parlait pas du développement du caractère par quoi un homme serait rendu apte à aider Dieu dans la direction de l'univers. Il souligna la grande importance de la venue du Seigneur Jésus et de son royaume et pria ses frères de s'en souvenir toujours. Son avertissement avait pour but qu'ils ne se laissassent pas détourner par des interprétations privées données à la prophétie. T 10/15/35.

6 Juin

« Le fruit de l'olivier manquera, les champs ne donneront pas de nourriture; ... toutefois ... je veux me réjouir dans le Dieu de mon salut » (Habakuk 3:17, 18).

L'olivier est un symbole d'abondance, de bien-être, de clarté, de paix et d'union du « reste » allié à Christ Jésus. « Le fruit de l'olivier » ne manquera pas pour le « reste », car le serviteur de Jéhovah est comparé à un olivier verdoyant et chargé de fruits dans la maison de Dieu (Ps. 52: 8). Les «deux oliviers» [symboliques] se trouvent à la droite et à la gauche du chandelier de Dieu. Le « reste » est éclairé et est constamment nourri des choses bénies qui lui sont révélées par l'éclaircissement de la parole de Dieu (Zach. 4: 3, 11, 12). « Les champs ne donneront pas de nourriture. » Le « reste », par contre, reçoit maintenant abondamment, grâce à la sollicitude de Jéhovah, « la nourriture en son temps ». Les enfants de Sion sont enseignés de leur Père, Jéhovah, et ils reçoivent le meilleur froment pour nourriture (Ps. 147: 14). L'œuvre du « reste » dans le champ de la mission s'accroît pour la gloire de Jéhovah. T 10/1/35.

7 Juin

« Car l'Eternel a en abomination le pervers, et son secret est avec les hommes droits » (Proverbes 3: 32; version de Darby).

Jéhovah révèle ses desseins à ses créatures, quand il lui plaît de le faire. Il est son propre conseiller, et sa volonté est son dessein. Ses secrets sont obscurs pour tout le monde, jusqu'à ce que vienne le temps qu'il a fixé pour les révéler. Lui, dont la sagesse est parfaite, il a connu la fin avant le commencement, et son dessein est d'agir selon sa volonté. Cela se rapporte en particulier à ceux qui doivent être les membres de son organisation. Il est impossible qu'une chose quelconque puisse s'opposer à l'exécution de ses desseins. Il s'est fixé un temps déterminé pour accomplir et faire connaître ses desseins. Ni les hommes ni les anges ne peuvent pénétrer les secrets de Jéhovah avant que ne soit venu le temps qu'il a fixé à cet effet. Il ne révèle pas ses secrets à des ennemis ou à des rebelles. Rien d'étonnant à ce qu'il soit écrit dans la parole de Dieu, que la sagesse de l'homme n'est que folie au regard de Dieu. Les hommes qui se croient sages essaient vainement de percer les secrets du Très-Haut. T 11/1/35.

8 Juin

« Ce sont ceux qui ... ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau. C'est pour cela qu'ils sont devant le trône, et le servent » (Apocalypse 7: 14, 15).

Ils doivent blanchir leurs robes avant la venue d'Harmaguédon; au temps d'Harmaguédon même, il serait, en effet, trop tard pour le faire encore. Ils s'enfuient « vers les Montagnes », et ce avant «l'hiver», c'est-à-dire avant le point culminant, la détresse d'Harmaguédon. Ils sont sortis du monde et continuent à en sortir, et ils chantent maintenant ensemble avec le « reste »: « Le salut est à notre Dieu ... et à l'agneau » (Apoc. 7: 10). Ils honorent Jéhovah et son Roi et refusent d'honorer une partie quelconque de l'organisation de Satan. Ils ne sont sûrement pas contaminés par l'esprit du monde, car ils ne sont nullement d'accord avec les idées et les voies de ce monde, mais s'y opposent. Ces hommes de bonne volonté, qui ont quitté l'organisation de Satan, se trouvent maintenant du côté du Seigneur. Ils désirent que ce fait soit connu, ils le publient; ils adorent le seul vrai Dieu, Jéhovah, et son Roi. T 11/15/35.

Extrait d'une lettre intéressante

Je rends grâce à Dieu tous les jours de ma vie

Veuillez avoir la bonté de m'envoyer les livres « Justification » et « Richesses », je possède les autres. Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour les lumières, les éclaircissements que m'ont apporté les ouvrages du Juge Rutherford! Je rends grâce à Dieu tous les jours de ma vie de ce que ces livres sont parvenus à ma connaissance ... mais, j'avoue que j'ai peine à y intéresser d'autres. Je rencontre scepticisme et indifférence quand j'en parle et je suis plutôt tournée en ridicule. Je suis l'objet d'un certain étonnement du fait que je donne dans ces idées. Je lis aussi avec un intérêt et un plaisir grandissants votre journal l'Age d'Or qui est des plus intéressant. Je le passe à un ami qui l'apprécie beaucoup, bien qu'il n'ait pas encore tout l'intérêt qu'il faudrait pour les choses spirituelles. J'ai quelques catholiques autour de moi, ils ne lisent pas ces écrits qui mettent à nu les erreurs de leur Eglise! ... Par le même courrier je vous enverrai frs ... Ne me renvoyez rien, c'est un tout petit don pour la belle œuvre que vous accomplissez.

Mlle M. V. à Genève.